



# Le St Laurentais

N°30

MAI / JUIN / JUIL / AOÛT

2015

## EDITO du CLUB du BON ACCUEIL

35 ans déjà que Le Club du Bon Accueil existe !

### HISTORIQUE DU CLUB

Création du Club du Bon Accueil en février 1980

par Mr Armant ÉCALLE

De 1980 à 1985 / Président Mr Armant ÉCALLE

De 1985 à 1995 / Présidente Mme Lucienne BÉNETEAU

De 1995 à 2001 / Présidente Mme Marie-Jeanne NONET

De 2001 à 2011 / Président Mr Guy HERVOUET

Depuis 2011 / Présidente Mme Claudine MARTINEAU



### LES ACTIVITES DU BON ACCUEIL DEPUIS SA CREATION

Danses folkloriques, danses country, théâtre, comédies musicales, jeux associatifs (hebdomadaire), repas (mensuel), kermesse du 15 août, voyages en France et à l'étranger.

### LES EFFECTIFS

Stable (environ 140 à 150 chaque année)

### LE ROLE DU CLUB

Bien que la moyenne d'âge soit élevée le club reste dynamique.

Les rencontres régulières créent des liens entre les adhérents.

Les sections country et folklore permettent de rapprocher les générations.

L'arrêt des activités pendant la période estivale est une coupure nécessaire mais elle est très vite ressentie comme un manque notamment auprès des abonnés aux jeux de société (cartes et autres)

Le nombre et la fidélité des adhérents au Club du Bon Accueil témoignent de l'intérêt de celui-ci au sein de notre village.

La Présidente Claudine Martineau

### **EXONÉRATION FACULTATIVE DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT SUR LES ABRIS JARDIN**

Le code de l'urbanisme relatif aux possibilités d'exonération de la taxe d'aménagement par les collectivités bénéficiaires, permet d'exonérer totalement ou partiellement de la taxe d'aménagement les abris jardin soumis à déclaration préalable.

Le 26 août 2014, après délibération, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'exonérer totalement de la part communale de la taxe d'aménagement les abris de jardin soumis à déclaration préalable et dont la surface n'excède pas 15m<sup>2</sup>.

Or les services de la DDTM nous font savoir que l'exonération délibérée par la collectivité doit concerner tous les abris jardins sans distinction, compte tenu de son caractère irrégulier, cette délibération doit être annulée.

La délibération prise le 26 août 2014 sous le titre « Exonération facultative de la part communale de la taxe d'aménagement sur les abris jardins » est annulée.

### **DÉLÉGATION : DÉFENSE DE LA COMMUNE**

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et pour la durée du présent mandat, il est confié à Monsieur le Maire la délégation d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions.

### **AUGMENTATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES POLYVALENTES**

Les tarifs de la salle polyvalente étant inchangés depuis 2010 et les frais inhérents à l'occupation de la salle polyvalente étant en constante évolution, les tarifs suivants sont adoptés à l'unanimité à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015 :

	St Laurentais	Hors commune
Grande salle 24h		
Sans cuisine	90 €	330 €
Grande salle 24h		
Avec cuisine	145 €	470 €
Grande salle 48h		
avec cuisine	220 €	570 €
Petite salle 24h		
35 personnes maxi	80 €	165 €

### **ANNULATION ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION DE LA PARCELLE AB 128**

Dans le cadre de la vente de la parcelle AB n°164, issue de la parcelle AB n°128, à un particulier, autorisé par délibération du 14 février 2014, il est nécessaire de détacher cette parcelle de l'assiette de l'immeuble qui a fait l'objet de l'état descriptif de division établi par Maître NYZAM le 6 mars 2001.

L'état descriptif de division portant sur la parcelle AB n°128 est annulé.

Les frais de l'acte d'annulation de l'état descriptif de division qui sera établi par Me Patricia RACAUD, notaire à TONNAY CHARENTE s'élèvent à 1.200,00 €.

### **ADOPTION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)**

Monsieur Bruno Esoli, responsable des actions communales a présenté aux conseillers municipaux le Plan Communal de Sauvegarde en expliquant son importance.

Monsieur le Maire a rappelé que la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile (et notamment son article L.7313 du Code de la Sécurité Intérieure) vient renforcer et préciser le rôle du Maire en cas de crise majeure et rend obligatoire l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S).

Ce plan regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Le P.C.S comprend un certain nombre de documents qui devront être réactualisés régulièrement.

Après avoir pris connaissance de ce document et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Saint Laurent de la Prée
- Autorise Monsieur le Maire à transmettre les éléments du plan communal de sauvegarde aux différents services concernés.

### **CREATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE**

Suite à la demande du propriétaire des parcelles AC 373 et AC 374, titulaire du permis de construire N° 017 353 14 R0010, une servitude de passage et de passage de réseaux et de canalisations souterraines sera constituée sur la parcelle AC 320, restant propriété de la commune, au profit de ces parcelles.

### **CONVENTION DE PARTICIPATION AU P.E.L. STRUCTURE MULTI ACCUEIL HALTE GARDERIE (Crèche)**

La commune de Saint Laurent de la Prée doit verser une subvention de financement à la crèche de Fouras. Pour l'année 2015, cette participation s'élèvera à 16 239,90 €.

### **CONVENTION DE PARTICIPATION AU P.E.L. STRUCTURE ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL**

La commune de Saint Laurent de la Prée doit participer aux charges de fonctionnement du S.E.EJ. Pour l'année 2015, cette participation s'élèvera à 16 239,90 €.

### **VOTE DU TAUX DES TAXES POUR 2015**

Compte tenu de la conjoncture actuelle, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de conserver les taux votés en 2014, soit :

- Taxe d'habitation : 13,75 %
- Foncier bâti : 17,75 %
- Foncier non bâti : 46,25 %.

### **VOTE DU BUDGET SCOLAIRE 2015**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission « école » a décidé de reprendre les bases du budget scolaire de 2014 en y apportant une augmentation de 8 € par élève en classe de CP. Concernant le budget alloué aux sorties scolaires, Monsieur le Maire expose que, compte tenu de la baisse importante de la dotation de l'état et après étude des sorties réalisées l'année dernière, la commission « école » propose de réduire de 1000 € cette allocation.

Budget alloué à l'école pour l'année 2015 :

- 30 € par élèves inscrits à la rentrée 2013, soit 189 enfants, avec une majoration de 8 € par enfant scolarisé en classe de CP, soit 20 enfants,
- 350 € par classe,
- 380 € pour la B.C.D.,
- 230 € pour le projet écoles,
- 180 € pour l'administratif + B.O.,
- 100 € pour le réseau d'aide,
- 500 € pour les feuilles (photocopies) + contrat de 75200 copies.

Le spectacle du goûter de Noël sera réglé par la commune à concurrence de 300 €.

Un budget de 2000 € est accordé pour les sorties scolaires plus les séances de piscine.

### **VOTE DES SUBVENTIONS 2015**

Après étude, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer les subventions suivantes :

Fest'En Herbe	1500 €
Parenthèses	500 €
Entente cycliste Fouras/St Laurent	1000 €
Association des Parents d'élèves	500 €
Football Club Fouras St Laurent	1235 €
Association Modern'Jazz	700 €
AMMIS St Laurent/ La Bâthie	2000 €
Aïkido Fouras/St Laurent	130 €
FOC Rugby Fouras	350 €
Gym Evasion	500 €
Trophée CéThRoBo	1000 €
Club Pongiste Fourasin	650 €
APSCPR	35 €

Mesdames, Messieurs, chers Saint Laurentais,

En septembre 2014, nous avons sollicité les aînés de + de 75 ans à répondre à un questionnaire afin de connaître leurs besoins pour faciliter leur vie quotidienne et leurs attentes d'une vie sociale agréable sur notre commune.

Vous avez été plus de 36 % à nous avoir retourné vos réponses. Nous vous en remercions bien vivement. Les informations recueillies vont nous permettre d'améliorer vos besoins au plus juste.

Nous vous proposons dans cette analyse, un bilan de vos retours.

Il en ressort entre autre que vous êtes 21 % qui ne connaissent pas ou peu les aides disponibles à l'amélioration de l'habitat. Le PIG (programme d'intérêt Général) est un dispositif National « habiter mieux » amélioration et ou rénovation de l'habitat.

Marlène CHASSIN, mon adjointe aux affaires sociales est à votre disposition pour vos démarches.

Pour tout renseignement contacter le service du CCAS en Mairie au 05.46.84.00.35 ou directement Mme CHASSIN au 09. 62.57.05.28 en laissant sur la messagerie vos Noms et N° de téléphone, afin qu'elle puisse vous rappeler.

Le Maire Raymond Minier.

## Résultats Analyse de l'enquête adressée aux personnes âgées de plus de 75 ans

### SITUATION FAMILIALE

Envois		Répartition
Retour de bulletin	62	56%
Non réponses	48	44%
	110	100%

Genre		Répartition
Homme	31	50%
Femme	31	50%
	62	100%

Situation familiale		Répartition
Seul	16	26%
En couple	44	71%
En famille	1	2%
Autre	0	0%
N/A	1	2%
	62	100%

Age		Répartition
75-79 ans	32	52%
80-84 ans	22	35%
85-89 ans	8	13%
90 ans et plus	0	0%
	62	100%

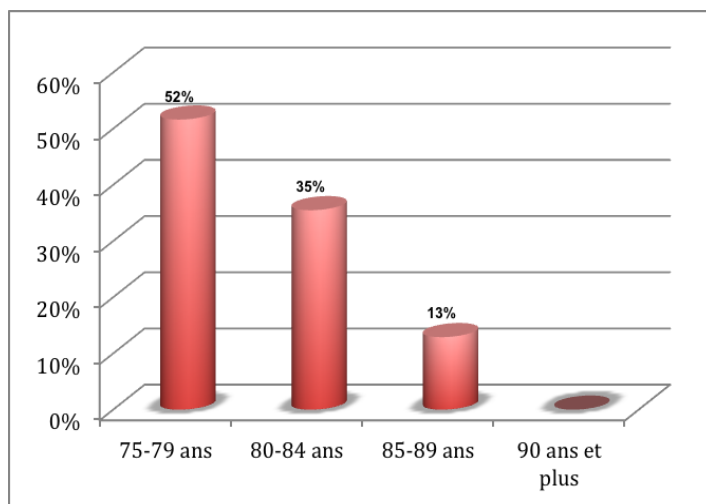
Ce questionnaire a été envoyé à 110 exemplaires et 62 nous ont été dûment complétés, soit un taux de retour de 56%.

Autant de femmes que d'hommes ont répondu à ce questionnaire.

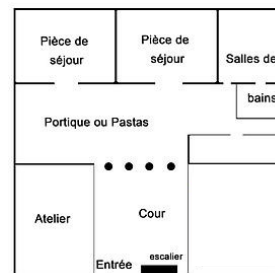
La majeure partie (71%) des personnes interrogées est en couple.

La tranche d'âge la plus représentée pour les questionnaires retournés à nos services, est celle des 75-79 ans avec un effectif de 32 personnes soit un peu plus de la moitié (52%)

## Age des répondants



## LOGEMENT



Logement		Répartition
Propriétaire	5	87%
Locataire	5	8%
Hébergé	0	0%
Autre	1	2%
Ne se prononcent pas	2	3%
	6	100%

Logement adapté aux besoins		Répartition
OUI	5	87%
NON	5	8%
Ne se prononcent pas	3	5%
	6	100%

Logement non adapté : raisons	
Besoin de rénovation ou d'isolation	7
Non adapté à l'autonomie	1
Superficie	0

Travaux		Répartition
OUI	13	21%
NON	46	74%
Ne se prononcent pas	3	5%
	62	100%

Connaissance des aides		Répartition
OUI	11	18%
NON	30	48%
Ne se prononcent pas	21	34%
	62	100%

Futur	
Rester à domicile	51
Foyer Logement	5
Famille d'accueil	0
Maison de retraite	4
Autre	0
Ne se prononcent pas	9

Au sujet de votre logement, vous êtes 87% à être propriétaire.

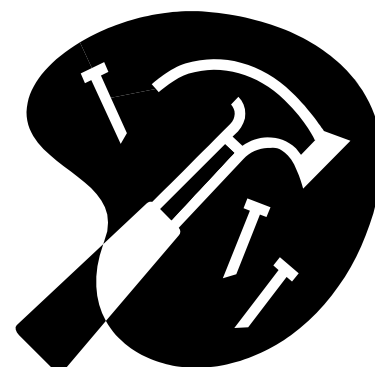
C'est également à la plus grande majorité (87%) que vous estimez que votre logement est adapté.

Ceux qui estiment que leur logement est mal adapté ont pour raison le besoin de rénovation ou d'isolation.

21% de ceux qui ont répondu envisagent de réaliser des travaux d'adaptation ou de rénovation.

Il ressort que la grande majorité (82%) ne connaît pas ou peu les aides disponibles à l'amélioration de l'habitat.

Pour leur futur, la plupart des personnes privilégient de rester à leur domicile dans la mesure du possible.



## MOBILITE

Moyens de locomotion	
Véhicule personnel	51
Marche	24
Famille	6
Aide extérieur	7
Autres	8
Ne se prononcent pas	1

Raisons des difficultés de déplacement	
Pas de véhicule personnel	5
Manque de mobilité physique	13
Difficultés pour conduire	8
Transport en commun mal adapté	3

Fréquence des déplacements		Répartition
Tous les jours	30	48%
2 à 3 fois par semaine	22	35%
Occasionnellement	8	13%
Jamais	1	2%
Ne se prononcent pas	1	2%
	62	100%

Difficultés de déplacement		Répartition
OUI	14	23%
NON	40	65%
Ne se prononcent pas	8	13%
	62	100%

Mise en place de transport à la		Répartition
OUI	12	19%
NON	28	45%
Ne se prononcent pas	22	35%
	62	100%



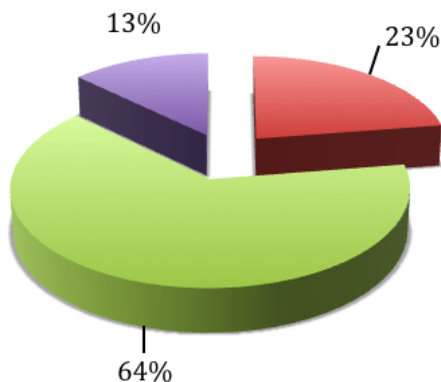
Concernant vos déplacements, la grande majorité d'entre vous (84%) sort régulièrement, voir quotidiennement pour 48%).

La majeure partie des déplacements est faite via des véhicules personnels ou à pied.

Les raisons principales qui freinent les déplacements sont la mobilité physique et les difficultés pour conduire.

Vous êtes cependant près de 55% à envisager un transport à la demande dans un avenir immédiat ou proche.

### Difficultés de déplacement



- OUI
- NON
- Ne se prononcent pas

## VIE QUOTIDIENNE

Difficultés quotidiennes	
Démarches administratives	6
Cuisine	1
Ménage	1
Repassage	0
Courses	3
Jardin	6
Aucune	1
Ne se prononcent pas	0
	2
	1
	1

Portage des repas à domicile		Répartition
OUI	3	5%
NON	49	79%
Ne se prononcent pas	10	16%
	62	100%

Portage de livres à domicile		Répartition
OUI	4	6%
NON	47	76%
Ne se prononcent pas	11	18%
	62	100%

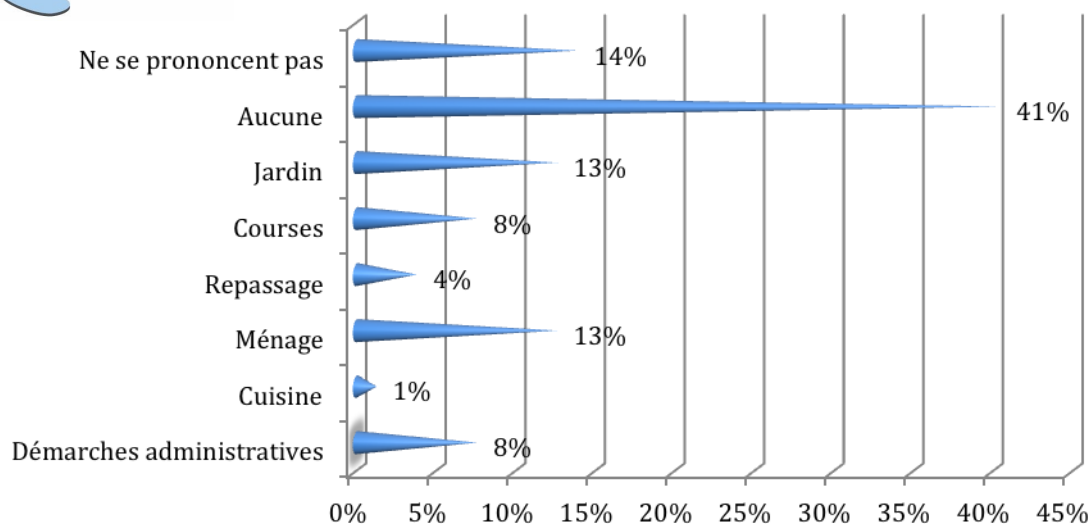
Besoin d'aide		Répartition
OUI	3	21%
NON	4	68%
Ne se prononcent pas	2	11%
	6	
	2	100%

Pour votre vie quotidienne, vous êtes 21% à exprimer le besoin d'aide, le plus souvent pour le ménage et l'entretien du jardin.

Services dont vous bénéficiez		Répartition
Aide à domicile	1	38%
Soins médicaux et paramédicaux	5	17%
Portage des repas	2	7%
Téléassistance	1	3%
Hospitalisation à domicile	0	0%
Entretien des jardins	8	28%
Livraison des courses	2	7%
Autres	0	0%
	29	100%



### Difficultés rencontrées dans la vie quotidienne



## VIE SOCIALE

Rencontres régulières de personnes		Répartition
OUI	51	82%
NON	8	13%
Ne se prononcent pas	3	5%
	62	100%

Qui rencontrez-vous ?		Répartition
Famille proche	41	29%
Voisins	38	27%
Amis	43	31%
Professionnels de la santé	18	13%
	140	100%

Fréquence des visites		Répartition
Plusieurs fois par jour	8	13%
1 fois par jour	9	15%
1 fois par semaine	14	23%
Moins souvent	11	18%
Ne se prononce pas	20	32%
	62	100%

Participation aux animations		Répartition
OUI	19	31%
NON	32	52%
Ne se prononcent pas	11	18%
	62	100%

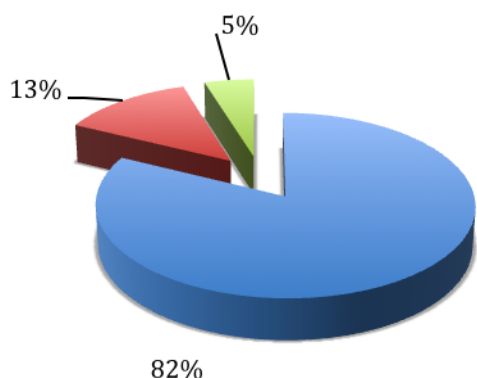
Animations		Répartition
Cinéma	2	5%
Chorale	2	5%
Danse	2	5%
Rencontres culinaires	1	3%
Dessin, peinture	2	5%
Bibliothèque	2	5%
Informatique	2	5%
Jeux de société	9	24%
Echange sur les souvenirs	2	5%
Autres	14	37%
	38	100%



Votre vie sociale est riche pour 82% des répondants.

Vous recevez régulièrement vos voisins et amis, en moyenne plusieurs fois par semaine.

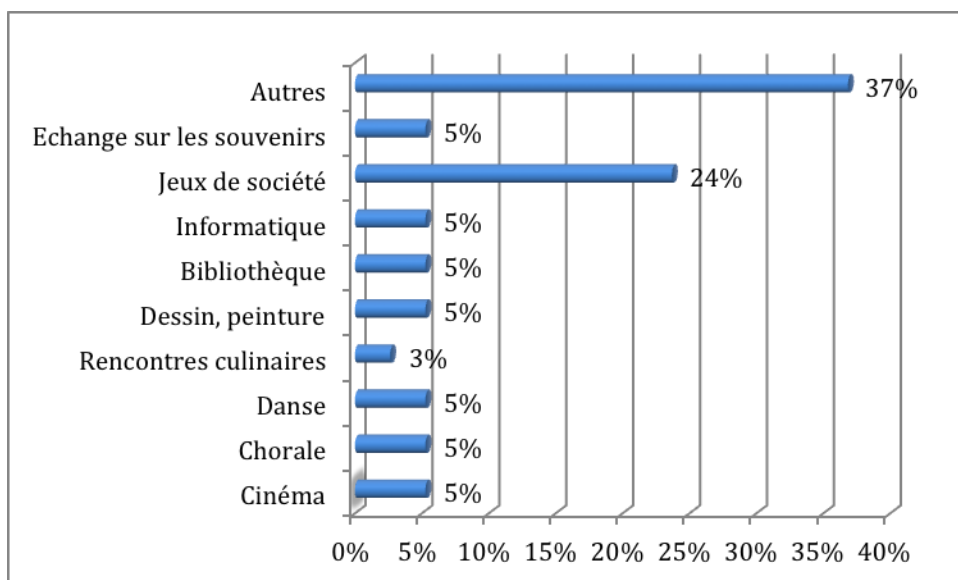
Aussi, pour certains (31% des répondants), vous participez régulièrement à diverses activités organisées par la Mairie.



### Recevez-vous des visites régulières ?

- OUI
- NON
- Ne se prononcent pas

### Activités organisées par la Mairie et pratiquées

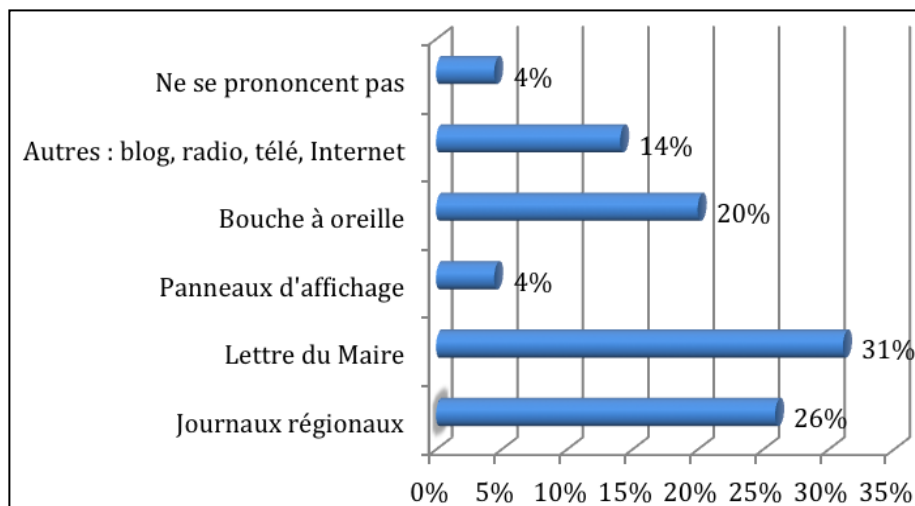




## INFORMATIONS

Nous sommes heureux de constater que vous estimez être bien informés notamment grâce à la lettre du Maire et les journaux régionaux.

Moyens d'information		Répartition
Journaux régionaux	35	26%
Lettre du Maire	42	31%
Panneaux d'affichage	6	4%
Bouche à oreille	27	20%
Autres : blog, radio, télé, Internet	19	14%
Ne se prononcent pas	6	4%
	135	100%



## VOS SUGGESTIONS

Suggestions pour l'amélioration de la vie quotidienne		Répartition
OUI	10	16%
NON	35	56%
Ne se prononcent pas	17	27%
	62	100%

Autres suggestions		Répartition
OUI	9	15%
NON	35	56%
Ne se prononcent pas	18	29%
	62	100%



### Suggestions pour la vie quotidienne

WIFI haut débit

Sécurisation des rues et des trottoirs

Limiter la vitesse excessive de certains véhicules

Mise en place d'un véhicule pour les emmener les gros déchets et les déchets du jardin à la déchetterie

Livraison de pain à domicile

Proposer des sorties, des promenades, une fois par trimestre

Développer, baliser, créer des pistes cyclables pour aller jusqu'en ville

### Autres suggestions

Ouverture d'une boucherie ou un camion ambulant de boucher de passage

Un lampadaire rue des Epinettes

Faire le nécessaire pour le respect du 50 km/h rue des Epinettes

Ouverture d'une maison de retraite ou d'un foyer logement à taille humaine, dans la commune

Passage du bus plus près de la barre

Installer le câble pour un débit Internet correct

Développement des commerces, des activités et des habitats



## Les caisses de retraites s'engagent



En partenariat avec la



et la



### Association Coordination d'Actions de Prévention Poitou-Charentes

**CAP Poitou Charentes au service des seniors quel que soit leur régime de retraite.**

Les clés d'une retraite réussie à travers des actions de sensibilisation et d'ateliers pratiques et personnalisés.

**Des conférences grand public** pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes aux clés de la prévention santé

**Des ateliers** pour approfondir des thématiques :

Ces derniers sont des moments d'échange et de convivialité autour d'un animateur spécialisé.

En suivant ces ateliers chacun peut acquérir les bons réflexes, gagner en confiance, préserver sa forme pour longtemps et surtout améliorer son bien être.

#### Comment ça fonctionne ?

Les ateliers CAP PC se déroulent à proximité des assurés. Tous les ateliers ont lieu en petits groupes favorisant l'échange et l'interactivité.

Ces ateliers sont animés par des professionnels ou par des bénévoles formés à ces programmes.

Les activités proposées sont principalement financées par CAP PC, toutefois une modeste participation aux frais est demandée pour les ateliers.

#### A qui s'adresser ?

#### Contactez les partenaires de CAP PC :

<b>CARSAT Centre-Ouest</b>	☎ 05 55 45 38 54 ou 05 55 45 51 73
<b>RSI Poitou Charentes</b>	☎ 05 49 78 90 77 Mail : <a href="mailto:communication@poitoucharentes.rsi.fr">communication@poitoucharentes.rsi.fr</a>
<b>MSA des Charentes</b>	☎ 05 46 97 53 02 Mail : <a href="mailto:chaudet.isabelle@charentes.msa.fr">chaudet.isabelle@charentes.msa.fr</a>
<b>MSA Sèvres-Vienne</b>	☎ 05 49 43 86 94 Mail : <a href="mailto:caillaud.sebastien@msa79-86.msa.fr">caillaud.sebastien@msa79-86.msa.fr</a>
<b>CAMIEG</b>	☎ 05 16 01 03 11 ou 05.16.01.03.12
<b>CNRACL</b>	☎ 05 55 45 38 54 ou 05 55 45 51 73

## CONFÉRENCE-DEBAT

### «Seniors, soyez acteurs de votre santé, le début d'une véritable démarche santé ! »

**CAP PC** en lien avec l'ASEPT Poitou-Charentes organise des conférences-débats qui permettent de sensibiliser à une approche préventive du vieillissement et de démontrer l'intérêt de s'inscrire dans une démarche globale de prévention et d'éducation à la santé.

Ces conférences permettent d'aborder les notions clés pour "bien vieillir" et de comprendre pourquoi il est nécessaire d'adopter, quelque soit l'âge, des comportements sains au quotidien. Astuces et conseils pratiques sont présentés aux participants !

Des échanges dynamiques autour de la santé et du vieillissement sont proposés, l'animation est assurée par un professionnel de santé.

À l'issue de la conférence, les personnes intéressées pourront s'inscrire pour participer à différents ateliers et notamment les Ateliers Bien Vieillir : approfondissements des sujets introduits lors des conférences-débats.

La participation à la conférence est gratuite et ouverte à tous.

Pour vous inscrire à une conférence-débat, prenez contact avec votre régime de retraite principal

Organisme de retraite	Par téléphone ou par mail	Sur internet
<b>CARSAT Centre-Ouest</b>	☎ 05 55 45 38 54 ou 05 55 45 51 73 <a href="mailto:bienvieillir@carsat-centreouest.fr">bienvieillir@carsat-centreouest.fr</a>	<a href="http://www.bienvieillir-centreouest.fr">www.bienvieillir-centreouest.fr</a>
<b>RSI Poitou-Charentes</b>	☎ 05 49 78 90 77 <a href="mailto:communication@poitoucharentes.rsi.fr">communication@poitoucharentes.rsi.fr</a>	
<b>MSA des Charentes</b>	☎ 05 46 97 53 02 <a href="mailto:chaudet.isabelle@charentes.msa.fr">chaudet.isabelle@charentes.msa.fr</a>	<a href="http://www.asept-poitoucharentes.fr">www.asept-poitoucharentes.fr</a>
<b>MSA Sèvres-Vienne</b>	☎ 05 49 43 86 68 <a href="mailto:asept7986@gmail.fr">asept7986@gmail.fr</a>	
<b>CAMIEG : Caisse d'assurance maladie</b>	☎ 05.16.01.03.11 ou 05.16.01.03.12 <a href="mailto:poitou_prevention@camieg.org">poitou_prevention@camieg.org</a>	<a href="http://www.msadescharentes.fr">www.msadescharentes.fr</a>
<b>CNRACL</b>	05 55 45 38 54 ou 05 55 45 51 73 <a href="mailto:bienvieillir@carsat-centreouest.fr">bienvieillir@carsat-centreouest.fr</a>	
<b>AGIRC-ARRCO</b>	Vous adresser à votre caisse de retraite complémentaire	

## LES ATELIERS «BIEN VIEILLIR» : « Votre santé a de l'avenir ! »

Changer quelques habitudes quotidiennes pour une vie plus heureuse et plus autonome.

Parmi les thèmes développés : l'alimentation, le sommeil, l'équilibre, les médicaments, ...

Les Ateliers du Bien Vieillir aident à **préserver le capital santé** et à modifier certains comportements sur l'alimentation, le sommeil, la vie sociale, l'hygiène bucco-dentaire, dans une **ambiance conviviale**. Ce programme d'éducation à la santé, conçu par la MSA et déployé par l'ASEPT, s'adresse à toutes les personnes à **partir de 55 ans, quel que soit leur régime de protection sociale et de retraite**. Ils sont animés par des médecins, des travailleurs sociaux et des bénévoles, tous formés à l'animation de ce programme. Ils s'appuient sur une méthode interactive conjuguant contenu scientifique, conseils ludiques et convivialité.

### 7 thèmes, 7 ateliers **près de chez vous**

- " Bien dans son corps, bien dans sa tête "
- " Pas de retraite pour la fourchette, bouger c'est la santé "
- " Les cinq sens en éveil, gardez l'équilibre "
- " Faites de vieux os "
- " Dormir quand on n'a plus 20 ans "
- " Le médicament, un produit pas comme les autres "
- " De bonnes dents pour très longtemps "

Plus une **8ème** séance pour le bilan et la présentation de la suite du parcours de prévention du Bien Vieillir.

Une contribution de 20€ est demandée à chaque participant pour l'ensemble du cycle.

**Attention : les ateliers ne pourront être organisés que si nous avons constitué un groupe d'au minimum 12 personnes.**

### Comment s'inscrire ?

Département	Par téléphone ou par mail	Sur internet
Charente-maritime	☎ 05 46 97 53 02	<a href="http://www.asept-poitoucharentes.fr">www.asept-poitoucharentes.fr</a>

### PEPS EURÊKA

**« Une solution pour comprendre et agir au quotidien sur sa mémoire »**

L'objectif de ce programme est de **lutter contre les troubles de la mémoire en prenant conscience que le fonctionnement de la mémoire est lié à de multiples facteurs**. Il permet aux participants de s'enrichir et se divertir. Il favorise l'épanouissement personnel et permet de tisser des liens sociaux.

Ce programme se compose de **10 séances ludiques de 2h30** comprenant de la théorie et des exercices basés sur des situations rencontrées dans la vie quotidienne.

Les séances sont animées par des travailleurs sociaux ou des animateurs bénévoles tous formés à la méthode. Chaque participant est respecté dans ses propres capacités.

PEPS Eurêka c'est aussi une ambiance conviviale et chaleureuse qui permet l'échange et la stimulation de la mémoire.

Thèmes abordés :

- Les différentes stratégies de mémorisation,
- Ciblage sur les situations difficiles les plus courantes de la vie quotidienne (noms propres, lieux, objets, chiffres...)

Une contribution de 20€ est demandée à chaque participant pour l'ensemble du cycle.

Département	Lieu/Date/horaire
Charente-maritime	<p><b>Cozes</b> : test les 11, 18 mai, les 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 juin.</p> <p><b>La Rochelle</b> : test les 7, 21, 28 mai et 4 juin.</p> <p><b>Matha</b> : test les lundis à 14h : les 11, 18 mai, le 1<sup>er</sup>, 08, 15, 22 et 29 juin.</p> <p><b>St Sulpice de Royan</b> : mardis à 14h les 12/05, 19/05, 27/05, 2/06, 9/06, 16/06, 23/06 et 30/06</p> <p><b>Jonzac</b> : Test jeudis de 14h à 16h30 : 21/05, 28/05, 4/06, 11/06, 18/06, 25/06, 2/07</p> <p><b>Rochefort</b> : Les jeudis à 9h30 test - 15/05 - 21/05 - 28/05 - 04/06 - 11/06 - 18/06 - 25/06 - 02/07 - 09/07</p>

**Attention : les ateliers ne pourront être organisés que si nous avons constitué un groupe d'au minimum 12 personnes**

Comment s'inscrire ?

Département	Par téléphone ou par mail	Sur internet
Charente-maritime	<p>☎ 05 46 97 53 02</p> <p><a href="mailto:contact@asept-poitoucharentes.fr">contact@asept-poitoucharentes.fr</a></p>	<p><a href="http://www.asept-poitoucharentes.fr">www.asept-poitoucharentes.fr</a></p>

## LES ATELIERS NUTRITION SANTÉ SENIORS : « Bien se nourrir pour rester en forme »

Les « Ateliers Nutrition Santé Seniors » ont pour but d'informer sur les effets de l'alimentation dans le « Bien Vieillir » et de faire prendre conscience des comportements actuels en matière d'alimentation afin d'acquérir de nouveaux réflexes favorables à la santé.

Ce programme d'éducation à la santé comporte **6 séances hebdomadaires** de 2h30 et s'adresse à toute personne de 55 ans et plus, quel que soit son régime de retraite.

Les ateliers se déroulent dans des locaux proches de la résidence des bénéficiaires, par petit groupe d'environ 12 personnes. Ils sont animés par des travailleurs sociaux, des bénévoles et des diététiciennes tous formés à l'animation de ce programme.

Ils s'appuient sur une méthode alternant contenu théorique et pratique.

## Thèmes des 6 séances :

- " Pourquoi je mange ? "
- " Les 5 sens et l'alimentation "
- " L'équilibre alimentaire "
- " Etre un consommateur averti "
- " Alimentation et prévention santé "
- " Séance de bilan "

Une contribution de 10€ est demandée à chaque participant pour l'ensemble du cycle.

Département	Lieu/Date/horaire
Charente-maritime	Fouras : les Mardis à 14h les 19/05 - 26/05 - 16/06 - 23/06

Attention : les ateliers ne pourront être organisés que si nous avons constitué un groupe d'au minimum 12 personnes.

### ATELIER « OBJECTIF ÉQUILIBRE » : « Retrouvez mobilité et autonomie ! »

L'activité physique adaptée est un excellent moyen pour redonner confiance et indépendance à un public senior. Elle est aussi une façon efficace d'améliorer le quotidien et d'accompagner la perte d'autonomie.

La prévention des chutes est un facteur essentiel de la préservation de l'autonomie des seniors. L'objectif est de donner des outils et de rendre confiance à chaque personne. Si une chute devait malgré tout survenir, il convient de connaître les bons réflexes à adopter pour en diminuer les conséquences.

En alliant ces deux facteurs, le programme est composé de 12 à 15 séances mixant les deux activités au bénéfice des participants.

**Ces ateliers sont ludiques.** Ils préviennent la détérioration et l'affaiblissement musculaire. L'amélioration de la condition physique globale des participants est une thématique centrale grâce notamment à l'alternance du travail debout et assis. Les possibilités de chaque participant et l'autonomie de la personne sont strictement respectées.

**Ces ateliers réduisent notablement les risques de chute et de fracture.**

Selon les secteurs, ces ateliers sont animés par les associations EPGV ou SIEL BLEU.

Une contribution de 20€ est demandée à chaque participant pour l'ensemble du cycle.

Département	Lieu/Date/horaire
Charente-maritime	Cozes : mercredi de 11h00 à 12h00
	Royan : mardi matin de 9h15 à 10h15
	La Rochelle : Jeudi 9h30-10h30

Attention : les ateliers ne pourront être organisés que si nous avons constitué un groupe d'au minimum 12 personnes

Comment s'inscrire ?

Département	Par téléphone ou par mail	Sur internet
Charente-maritime	☎ 05 46 97 53 02	<a href="http://www.asept-poitoucharentes.fr">www.asept-poitoucharentes.fr</a>

# Ma Commune Ma Santé

Vos élus se mobilisent pour **vosre Santé et votre pouvoir d'achat**

**La complémentaire Santé Communale, accessible à tous.**

Une offre de groupe, mutualisée, pour une grande majorité des administrés de notre commune (sauf salariés du secteur privé bénéficiant d'une mutuelle de groupe)



**Une tarification simple** générant **une réelle économie** sur vos cotisations

Aucune augmentation annuelle liée à l'âge

moins de 18 ans, à partir de 15,34 €/mois

de 18 à 60 ans, à partir de 24,93 €/mois

plus de 60 ans, à partir de 59,42 €/mois



**Le libre choix d'une formule adaptée à tous vos besoins**

2 mutuelles et 3 niveaux de garanties : économie-sécurité-confort



**Un service ouvert à tous sans sélection médicale**



**Un accompagnement complet**

Aide à la mise en place par le ccas avec selon les situations une demande associée d'aide à l'ACS (aide complémentaire santé)

Suivi de votre dossier par des professionnels qui aident à la résiliation de votre contrat actuel.

Une sélection de professionnels de santé (dentiste, opticiens, audioprothésistes) qui s'engagent

Limitation des dépassements d'honoraires

Choix d'appareillages à prix négociés



**Un numéro unique pour toutes vos démarches**

## REUNION D'INFORMATION ET PERMANENCE

**Le Mercredi 03 juin 2015 de 9 h 00 à 17 h 30**

Petite salle polyvalente

Permanences de démarrage :

**Mercredi 10 juin de 9 h 00 à 17 h 30 et les mercredis 02 et 16 septembre de 9 h 00 à 18 h 00**

Contact : CCAS Mairie de Saint Laurent – ligne directe 05 46 84 00 35

# DES INFOS POUR LES FAMILLES



Association loi 1901, agréée par le ministère du Tourisme, reconnue d'Intérêt Général, agréée entreprise Sociale et Solidaire.

**Vacances & Familles** développent sans cesse des partenariats avec les communes, les associations et les particuliers.

**Vacances et Familles** : consiste à favoriser l'accès aux vacances pour tous. Et propose de concrétiser votre projet de vacances en famille, en juillet ou aout, vers une cinquantaine de destinations dans toute la France, en location de maison, caravane, mobil-home, ou chalet.

## Comment faire ?

**Les principales conditions à remplir pour partir avec Vacances et Familles:**

Votre domicile est situé dans le département d'une association locale Vacances et Familles

Vous êtes bénéficiaire d'une aide aux vacances de la CAF ou de la MSA

Vous prenez contact avec votre association départementale et effectuez un premier rendez-vous de préparation **pour élaborer votre projet de vacances**

## Où vous adresser

**Vacances & Familles Poitou-Charentes**

Antenne départementale Charente Maritime – 17

**Madame France-Lise LAVENTURE**

**Tél : 06 75 47 40 09**

Apt 7, 33 rue Denfert Rochereau

17100 Saintes

**Tél : 05 46 74 38 50**



Le Département de la Charente-Maritime a sélectionné plus de 60 séjours pour vos enfants et propose un coup de pouce « Bon Vacances » pour permettre à tous de partir cet été.



## Le « Bon Vacances »

### Quelles conditions réunir pour en bénéficier ?

- ▶ Les enfants doivent résider en Charente-Maritime et être âgés entre 6 et 16 ans
- ▶ Le quotient familial des responsables légaux de l'enfant doit être inférieur à 1 000 €
- ▶ Le montant du Bon Vacances est calculé en fonction du quotient familial et attribué par enfant selon le barème ci-dessous :

Quotient		Montant du « Bon Vacances »
QF1 *	0 à 450 €	55 % de la somme restant à la charge de la famille après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)
QF2 *	451 à 760 €	40 % de la somme restant à la charge de la famille après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)
QF3 **	761 à 1 000 €	25 % de la somme restant à la charge de la famille après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)

\* 0 à 760 € = barème CAF/Passeport vacances

\*\* 761 à 1 000 € = montant des ressources 2013 + allocations/nombre de parts revenu fiscal.

*Pour les autres caisses (MSA, CAF autres départements), joindre la photocopie des revenus 2013 et le passeport vacances.*

Le montant du Bon Vacances attribué par le Département est versé directement aux organisateurs des séjours à la fin du séjour.

- ▶ Un minimum de 25 € par jour et par enfant reste à la charge de la famille.
- ▶ Le prix de séjour pris en compte pour le calcul du Bon Vacances est plafonné à 750 € pour les 6/12 ans et à 800 € pour les 13/16 ans.
- ▶ Les aides sont attribuées pour un nombre de 4 jours minimum et 17 jours maximum par année et pour les séjours organisés en été inscrits dans le catalogue.

### Démarches à effectuer :

- ▶ Compléter la demande de « Bon Vacances » jointe au catalogue ou téléchargeable sur [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)
- ▶ Faire une demande pour chaque enfant.
- ▶ Envoyer le document avec l'attestation d'inscription du séjour choisi à l'adresse ci-dessous :

**Département de la Charente-Maritime**  
Direction Enfance, Famille et Action Sociale  
Service Action Sociale, Vie Associative, Jeunesse  
85 boulevard de la République - CS 60003  
17076 LA ROCHELLE CEDEX 9

+ d'infos au 05 46 317 236 / 308



## DES INFOS POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ANS

### UN REFLEXE

#### La Mission Locale Rochefort-Marennnes-Oléron

Elle a pour objet de connaître et d'analyser les besoins et les demandes des jeunes de 16 à 25 ans en matière d'insertion sociale et professionnelle puis de mettre en œuvre une action globale visant leur intégration économique et sociale.

#### La Mission Locale accueille les jeunes

**Rochefort** : du Lundi au vendredi (sauf mardi matin) 1, Avenue Maurice Chupin – Parc des Fourriers.

**Fouras** : Jeudi matin au CCAS Place Félix Jacques

#### Pour obtenir un rendez-vous avec un conseiller : tél 05 46 99 06 00

Les jeunes, âgés de 16 à 25 ans et sortis au système scolaire, peuvent être accompagnés par la Mission Locale Rochefort-Marennnes-Oléron dans leurs démarches d'orientation, de formation, d'emploi et pour résoudre tous types de difficultés (transport, logement, santé, ressources financières...).

#### Les jeunes sont reçus en entretien individuel par un conseiller afin de cerner leurs attentes et leurs besoins.

Des objectifs sont ensuite définis : un plan d'actions est mis en place pour les atteindre. Le conseiller est présent à toutes les étapes de réalisation du parcours pour concourir à sa réussite.

#### Pour élaborer un projet professionnel

Des éléments de réponses sont trouvés grâce à une écoute bienveillante et un questionnement adapté.

**L'Atelier au Choix Professionnel** (ACP) permet de découvrir des pistes d'intérêt. Des perspectives nouvelles permettent au jeune de définir un ou plusieurs métiers qui lui plaît. Il pourra ensuite découvrir concrètement ce ou ces métier(s) et valider ou invalider son projet au cours d'un stage en entreprise.

#### Pour accéder à une formation

**Un jeune avec un projet professionnel clair** peut se former à un métier : en qualité de stagiaire de la Formation Professionnelle Continue : Le conseiller réalise une prescription sur une offre de formation qualifiante. En tant qu'apprenti ou salarié en contrat de professionnalisation : Son conseiller l'accompagnera dans ses démarches de recherche d'employeur et d'organisme de formation. Dans les deux cas, le Conseiller mobilise si besoin différents aides (logement, transport...), pour faciliter la réussite du parcours mis en place.

#### Dans le cadre d'une recherche d'emploi

Un soutien est proposé : élaboration de CV, lettre de motivation, lettre candidature, préparation à l'entretien d'embauche, ciblage des entreprises, développement du réseau... Un accompagnement renforcé par le **Service emploi** peut être proposé : Le conseiller prospecte avec le jeune, les entreprises susceptibles de l'embaucher.

Il peut s'agir de contrats aidés : Emploi d'avenir, CAE, CIE, ou de contrat intérim, CDD et CDI

Le conseiller apporte son appui pour favoriser la bonne intégration du jeune dans l'entreprise.

#### En cas de difficultés ponctuelles

Sous certaines conditions, des aides en lien avec la construction du parcours du jeune peuvent être trouvées.

Pour un problème de mobilité, une aide financière de l'Etat ou du Département peut être sollicitée, de même, pour faciliter une entrée en formation. Pour une recherche **de Logement**,

une réponse peut être proposée via les CLLAJ

(Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes).

Marlène CHASSIN

Adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales

## **Vendredi 8 à 11h30 : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945**

11h30 : rassemblement devant la mairie.

12h00 : cérémonie devant le monument aux morts, remise des décorations, allocutions et dépôts de gerbes.

12h30 : salut aux drapeaux puis vin d'honneur offert par la municipalité.

## **Samedi 23 : Foulez nordique au Pays de Fort Boyard**

### **MARCHE NORDIQUE Saint-Laurent-de-la-Prée, Fouras-les-Bains et Vergeroux**

Organisé par l'association « Foulées Nordiques de la Prée »

**Rendez-vous** : à partir de 8h30 Mairie salle polyvalente .

**Retrait des documents** à partir de 8h30

**Départ des trois parcours** : entre 9h et 9h30

\*Parcours de la Prée (20 kms) : marais et bords de Charente

\*Tour de la presqu'île (18 kms) : bords Charente, carrelets, face aux îles

\*Circuit des cabanes (14kms) : marais et bords de Charente

+Séance découverte : dans les marais, départ à 9h

**Pour les débutants** : séance découverte marche nordique à 9h00

(inscription indispensable), puis accès possible aux 3 parcours.

Prêt de bâtons contre un chèque de caution ou une pièce d'identité.

**Ravitaillements** (selon les parcours) : au départ de St-Laurent-de-la-Prée, à l'office de tourisme Rochefort Océan de Fouras-les-Bains, au Fort Lapointe dit Vasou, à la cale de Charras.

**Pique-nique** : tiré du sac, pour des moments d'échanges et de convivialité, le midi.

Tivoli à disposition à St-Laurent-de-la-Prée.

**Tarif** : 5 € par personne.

**Renseignements et inscriptions** :

Site : <http://fouleznordique.jimdo.com/> Courriel : [fouleznordique@gmail.com](mailto:fouleznordique@gmail.com) Tel : 06 33 26 36 69



## **Dimanche 24 : 17ème Vide-grenier brocante de la Pentecôte**

Organisée par L'Association PARENTHESSES route des coudrées

**Tarif** : 2.50€ le mètre linéaire. Ouvert à tous particuliers et professionnels,

Installation à partir de 6h00, animation musicale, tombola, restauration sur place.

**Pièce d'identité et paiement obligatoire à l'inscription.**

Pour tous renseignements et inscriptions : 07.77.96.65.92 (heure repas) Courriel : [associationparentheses@yahoo.fr](mailto:associationparentheses@yahoo.fr)

**Possibilité de venir aux heures d'ouverture de la Bibliothèque. Clôture des inscriptions le 20 mai.**



# JUIN

**Dimanche 7 à de 9 h00 à 12h00 : Assemblée Générale de l'ACCA** à la salle polyvalente pour les sociétaires de l'Association Communale de Chasse Agrée

## **Dimanche 7 Une grande journée : ce sera « à pied, à cheval, en VTT, et en calèche » !!!**

Le club de randonnée Lau'Rando s'associe avec le centre équestre du Marouillet pour vous proposer une journée au cours de laquelle chacun trouvera son bonheur :

- Le matin, une **randonnée de 10 km**. A 8h 30 : départ cavaliers et calèches ; 9h : départ randonneurs à pied ; 10 h : départ cyclistes. Tarifs de participation selon catégorie. (inscription de cavalier, avec cheval de l'écurie: 30 € ; avec cheval de propriétaire : 10 € ; circuit en calèche\* : 20 €, VTT ou marcheur : 6 €

Apéritif offert aux participants. Repas (adultes 10 €, enfants 7 €)

- L'après-midi, **démonstrations équestres** (voltige, tir à l'arc à cheval...) **tours de poney** pour les enfants, buvette et glaces... Une belle journée de découverte et de convivialité à partager, mais attention : l'inscription est obligatoire, avant le 3 juin 2015 et dans certaines catégories, le nombre de participants est limité : ce serait dommage de ne pas avoir de place en calèche !!! Inscriptions et informations complémentaires : Marie-Line Forges 4, rue du Moulin 17220 La Jarne. Tél : 06.61.93.01.65 ou [forges.alain@orange.fr](mailto:forges.alain@orange.fr)

**Vendredi 12 à 18h00 : Kermesse des Ecoles**

**Mercredi 24 à 18H30 : Assemblée Générale des associations** à la petite salle polyvalente

**Samedi 27 à partir de 20H30 : Gala de danse du Modern' Jazz** à la Salle Culturelle du Breuil Magné sur le thème cette année "Il était une fois..."

## **JUILLET**

**Lundi 13 Repas dansant à partir de 19h30** organisé par le Comité des Fêtes de la Presqu'île, sur le skate parc derrière la salle polyvalente.

**Paëlla géante**, fromage, dessert. **Orchestre Thierry Coudret**. Prix: 15 €

Réservation : 06 23 18 46 50, au Comité des Fêtes route de la Grande Levée, par courriel [comitepresquile@laposte.net](mailto:comitepresquile@laposte.net)

**21h00 Bal populaire et feu d'artifice** organisés par la municipalité.

**Mardi 14 à 17h00 sur la Place de l'église : Casse-croute traditionnel** offert par la municipalité. (legs Tessier).

## **AOÛT**

**Lundi 10 La RANDO de la Saint Laurent** à partir de 18 heures RDV à la salle polyvalente.

Lau'Rando vous propose sa 6ème randonnée semi nocturne avec repas par étapes.

Cette année, vous ferez un parcours de 12 km à travers les paysages du marais, ou les rives de la Charente, sur lesquelles vous verrez le soleil se coucher, vous passerez par le golf et St Pierre avant le retour à la salle polyvalente.

La rando est en co-organisation avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Charente Maritime, et avec la participation de la commune de Saint Laurent de la Prée.

Sur votre chemin, vous rencontrerez le poste apéritif, puis le stand de l'entrée, ensuite le plat de résistance, le fromage, des boissons sont proposées à chaque étape, enfin, le dessert sera servi à l'arrivée, ainsi que le café (ou thé, ou infusion), suivis du tirage de la tombola gratuite.

Important : pour éviter les jetables, merci d'apporter vos gobelets et couverts !

Inscription (indispensable) avant le 7 août, adultes 13 €, enfants 8 €. à adresser par courrier à Lau'Rando, BP70048 17302 Rochefort Cedex. Bulletin sur le site [www.laurando.fr](http://www.laurando.fr) ou en mairie, et dans les Offices de Tourisme.

**VENEZ NOMBREUX !**

**Lundi 10 Repas dansant à partir de 19h30** organisé par le Comité des Fêtes de la Presqu'île, sur le skate parc derrière la salle polyvalente.

**Couscous**, fromage, dessert. **Orchestre « La Bande à Bardet »**. Prix: 15 €

Réservation : 06 23 18 46 50, au Comité des Fêtes route de la Grande Levée, par courriel [comitepresquile@laposte.net](mailto:comitepresquile@laposte.net)

**Samedi 15 Concours de pétanque et de tir sur boules et cochonnet. Repas champêtre.**

Organisés par l'association des Anciens Combattants sur le terrain communal derrière la salle polyvalente.

Début des inscriptions à 8h30 en triplète constituée, 5 € par joueur, jet au but à 10h15, finale à 14h00.

Contact : Mr Jean-Louis Paillard : 06 81 06 05 15 et 05 46 84 07 25.

## **L'aïkido progresse**

Lundi 30 mars une réception a été organisée au dojo d'aïkido de Fouras.

A cette occasion André Guillon Président du Comité Régional Poitou-Charentes et représentant la Fédération française d'Aïkido et Budo a remis un chèque de 400 euros au Président du club de la presqu'île Jacques Chanjou. Un encouragement tout à fait exceptionnel qui salue la progression constante et importante des licenciés.

"C'est effectivement rare qu'une structure soit saluée ainsi chaque année en région" précise André Guillon. Une association qui œuvre pour la pratique d'un aïkido accessible au plus grand nombre.

## ***VIE ASSOCIATIVE***



## Le C.R.A.A.C. est enfin né !

Cette **association Saint Laurentaise** est dédiée à l'échange artistique sous toutes ses formes .

Ce **Collectif Récré-Actif d'Artistes et de Créateurs** a pour objectif de mettre en avant la créativité de ses membres, mais aussi de partager ses savoir-faire et ses compétences. Forte de son dynamisme et de sa motivation, cette association se veut « plurielle » dans tous les sens du terme : tous les corps de métiers créatifs sont les bienvenus, hommes et femmes œuvrent ensemble, tous les styles peuvent y être représentés, et bien sûr, l'âge de chacun n'a pas d'importance. Ceci est crucial pour un partage sans frontière de l'art sous toutes ses formes, et pour tout public. Ce collectif est représenté par des professionnels, où les mots "partage" et "échange" ont un vrai sens pour chacun.

Pour une fois, des artistes se mêlent aux artisans, des confiseurs exposent avec des tourneurs sur bois, des créatrices d'accessoires sont aux côtés de décorateurs... Chacun a l'exclusivité de ses produits, évitant ainsi les doublons et promettant donc une vraie mise en avant de chaque œuvre;

Notre objectif est de partager, de créer des émotions, de susciter la curiosité... L'Art prend ici toute sa valeur, parce qu'il n'y a pas de clivage, pas d'élitisme: Il est un vrai moyen d'expression, un outil d'échange, il est à la portée de chacun, et c'est bien là le plus important.



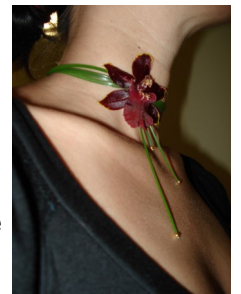
Le C.R.A.A.C. est né en janvier, suite à mon arrivée en Charente Maritime il y a six mois.

En semaine, je suis artisan fleuriste (Mademoiselle Pétale) et je forme des fleuristes professionnels. Axée sur la décoration florale événementielle, j'animerai dès la rentrée 2015 des ateliers d'art floral destinés aux particuliers. (renseignements à [mademoisellepetale@gmail.com](mailto:mademoisellepetale@gmail.com)).

Le week-end, je suis designer en accessoires et bijoux (Mademoiselle Coquette). J'ai commencé à créer des bijoux pendant mes études d'architecture,

puis j'ai continué pendant mes études en design produit, pour financer un peu les frais que ce genre d'études occasionne. (c'était il y a une vingtaine d'années déjà). J'aime toujours autant cet aspect créatif et manuel que cela génère, et cela me permet de travailler avec de l'intemporel, contrairement aux végétaux qui sont éphémères. Ces deux corps de métier sont donc complémentaires, et cette évocation de la complémentarité de différents moyens d'expression m'a donné envie d'aller au-delà, et de conjuguer le verbe "s'exprimer" au pluriel, avec d'autres créateurs...

Ainsi, en parcourant les marchés artisanaux, en rencontrant des artistes, et en discutant de nos attentes et aspirations respectives, j'ai eu le plaisir il y a deux mois de donner la vie à ce collectif, avec l'aide de Lisa (Lilicréatiss), créatrice d'accessoires textiles à Saint Sauveur d'Aunis. C'est un projet que j'avais en tête depuis de nombreuses années, et il prend enfin vie, ici, en Charente Maritime, grâce à la motivation et aux échanges que les artisans ont su offrir. Cette association, c'est un peu de nous tous et nous espérons que nos projets d'ateliers de découverte et de boutique collective pourront voir le jour très prochainement.



Régulièrement, nous organiserons différents événements : marché artisanal, ateliers d'initiation, expositions...

Notre programme s'étoffe de jour en jour :

- **Le 10 mai**, nous organisons une journée à Saint Laurent, sous forme de petit marché artisanal, brocante spéciale « petite enfance » ... C'est une journée particulière, où il nous importe de mettre la femme à l'honneur, pour qu'elle se sente femme, mère, chef d'entreprise et le clin d'œil à la petite enfance est une façon de mettre en avant la jeunesse Saint Laurentaise, dynamique et pétillante. (salle polyvalente, de 10h30 à 18h, entrée gratuite).

Si vous souhaitez participer à la brocante « petite enfance », contactez-nous à [asso.c.r.a.a.c@gmail.com](mailto:asso.c.r.a.a.c@gmail.com)

- **Le 16 mai**, à la salle de l'Arsenal de la Rochelle, nous proposerons un marché artisanal dédié aux femmes : Il s'agira d'un salon « Vive les Femmes », où tous les artisans présenteront leurs nouvelles créations. Ambiance rétro et esprit guinguette pour cette expo... Une belle opportunité pour ceux qui cherchent des idées cadeaux pour la fête des mères ! (Place J.B. Marcet, de 10h30 à 18h30, entrée gratuite)

- **Le 21 juin**, nous exposerons le jour de la fête de la musique. Là encore, de nouveaux visages, une ambiance festive, et un vrai savoir-faire mis en avant (Place J.B. Marcet, de 10h30 à 18h30, entrée gratuite)

- **Le 5 juillet**, « les créateurs prennent le large » sera un marché artisanal / exposition, où nous présenterons des collections inspirées du thème de la mer. Nous jouerons la carte « vacances », pour que chaque visiteur découvre la Charente Maritime de façon ludique.

(Place J.B. Marcet, de 10h30 à 18h30, entrée gratuite)

Le programme automne/hiver est en cours mais pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter à :

[asso.c.r.a.a.c@gmail.com](mailto:asso.c.r.a.a.c@gmail.com)

Créativement, l'équipe du C.R.A.A.C.

## LA ROUTE IMPERIALE

Nous connaissons tous la route impériale, dans la partie du bourg appelée saint pierre.

Nous pensons tous à Napoléon. A juste titre ? Et oui, et maintenant un peu d'histoire :

Préambule :

Le **Premier Empire**, est le régime impérial de la France du 18 mai 1804, date de la proclamation de Napoléon Bonaparte *Empereur des Français* jusqu'à sa première abdication le 14 avril 1814

\*\*\*\*\*

**229 routes impériales françaises** ont été définies et numérotées par le décret impérial du 16 décembre 1811.

Après la chute de l'Empire en 1815, la France a été rétablie dans ses frontières de 1792. Les routes impériales deviennent alors routes royales. Le 10 juillet 1824, les routes royales, qui deviendront ultérieurement routes nationales, ont été renumérotées. Cette nouvelle numérotation restera quasiment inchangée jusqu'aux déclassements des années 1970..

Cela entraîne également la suppression des routes ou des parties de routes situées en dehors de du territoire français de l'époque.

Les routes impériales étaient réparties en trois classes, selon leur importance et leur entretien. :

- les routes de première classe, numérotées de 1 à 14
- les routes de deuxième classe, numérotées de 15 à 27
- les routes de troisième classe, numérotées de 28 à 229

La numérotation impériale est donc une conséquence directe d'un changement de prérogative dans l'entretien et non une révolution de la conception du schéma routier lui-même.

Sauf erreur de ma part, notre route impériale portait le numéro 157

Et voilà, aujourd'hui je sais pourquoi j'habite route impériale !!!

Véronique TONON-DAGAND

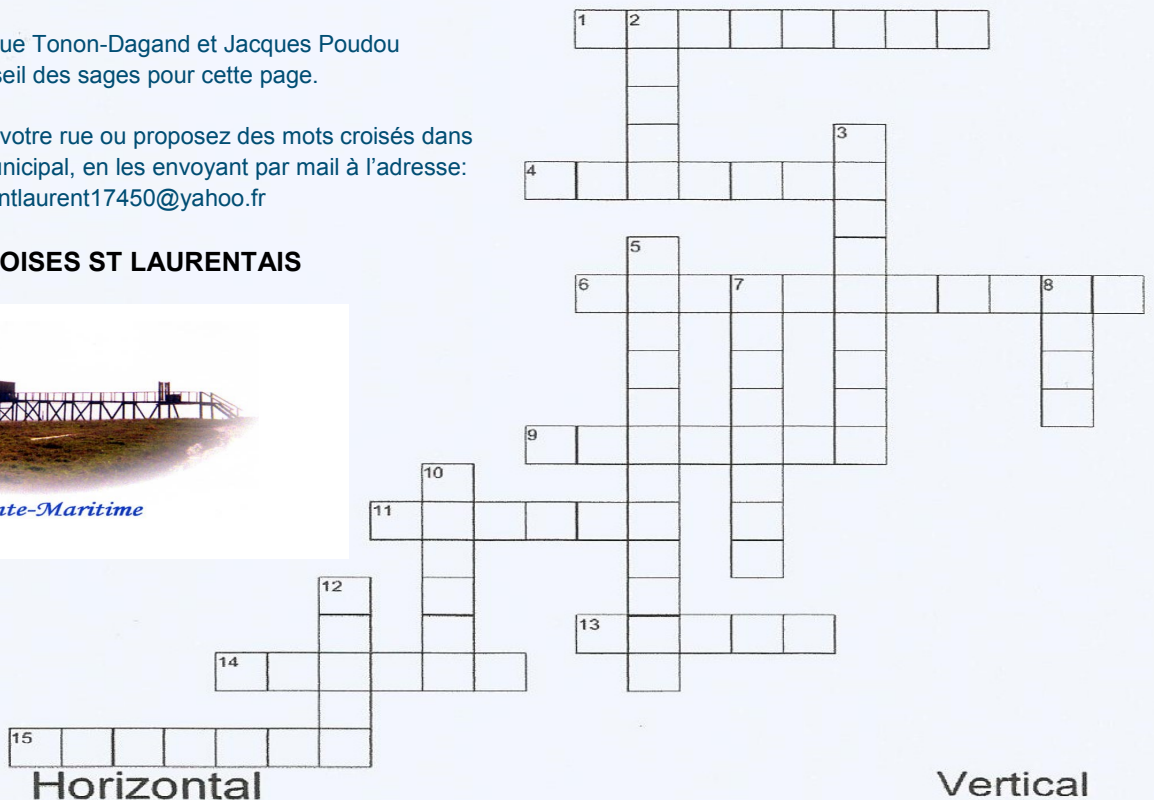
Merci à Véronique Tonon-Dagand et Jacques Poudou  
du Conseil des sages pour cette page.

Vous aussi, présentez votre rue ou proposez des mots croisés dans  
le prochain bulletin municipal, en les envoyant par mail à l'adresse:  
saintlaurent17450@yahoo.fr

### MOTS CROISES ST LAURENTAIS

*Saint Laurent  
de la Prée*

*Charente-Maritime*



**Horizontal**

**Vertical**

1. Coule paisible à St Laurent de la Prée
4. Elle a fait des ravages en 2010
6. Quartier méconnu du village
9. L'écluse célèbre de St Laurent
11. Refuge d'élus
13. Zone piétonne de l'estuaire
14. Elle est romane
15. Elle niche parfois derrière la Mairie

2. Il est le roi du marais
3. Ont bien besoin des pontons
5. Les salles de tout le monde
7. Axe échappatoire vers Fouras
8. Bientôt 18 trous
10. Jean célèbre au cinéma
12. Elle domine à la Bouillerie

"Déclarez vos revenus en ligne sur

***impots.gouv.fr***

C'est plus simple, c'est plus rapide, c'est sécurisé et....

vous avez jusqu'au 26 mai 2015

(19 mai pour les déclarations papier)

13,5 millions de personnes l'ont fait l'an dernier,  
pourquoi pas vous?"



***et cliquez***  
*pour savoir si vous allez  
payer des impôts et combien*



## **MAIRIE HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC**

Lundi – Mardi de 12h à 17h

Mercredi de 10h à 14h

Jeudi - Vendredi de 10h à 12h

L'accueil téléphonique fonctionne dès 8h00 le matin  
au 05. 46. 84. 00. 35

Courriel: [st.laurent.de.la.pree@mairie17.com](mailto:st.laurent.de.la.pree@mairie17.com)

Blog: <http://saint-laurent.over-blog.fr/>



**Pascale et Franck vous accueillent au  
ZINC DE ST PIERRE**

Tabac, presse, épicerie,  
dépôt de pain et gaz

FDJ (avec Loto d'ici la fin de l'année)

Ouvert d'avril à septembre  
de 7h00 à 20h00 du lundi au samedi  
et de 8h00 à 20h00 le dimanche

Ouvert d'octobre à mars  
de 7h00 à 19h00 du lundi au samedi  
et de 8h00 à 19h00 le dimanche

Fermé le mardi après midi et le mercredi  
sauf juillet et août ouvert 7j/7



## NOUVEAU

ouverture d'un espace  
esthétique et bien-être  
**Naturel ~ Harmonie.**

Situé au 1er étage  
du salon de coiffure  
**le Bon'Hair,**  
21 Grande Rue.

naturel-harmonie.com

esthétique & bien-être



06 17 84 81 40

Marina, esthéticienne,  
vous accueille sur rdv du mardi au samedi  
au 06 17 84 81 40

**Pension pour chats,  
visites à domicile chiens, chats, lapins...  
Tous les jours de la semaine...**

*Vous devez partir en vacances  
ou vous absenter quelques jours ?  
Titulaire du Certificat de capacité,  
je peux vous proposer 2 solutions.*

**- Une pension familiale pour chats ;**  
accueil comme à la maison, dans un chalet tout équipé !  
Avec une cour sécurisée pour les plus courageux et de  
longues siestes pour les autres !

Mais aussi des jeux, des câlins....  
Chaque jour une photo de votre compagnon  
par sms ou par mail .

**- Des visites à domicile pour sortir,**  
jouer, nourrir vos animaux ( chiens, chats..) et ouvrir vos volets si vous le souhaitez !

**Alors partez tranquilles !  
Ils seront eux aussi en vacances !**

Visitez le site Internet :  
<http://ohchapatoon.wix.com/oh-chapatoon>



**A ST LAURENT DE LA PREE**

Messagerie : [ohchapatoon@outlook.fr](mailto:ohchapatoon@outlook.fr)  
SIRET 803 312 909 00010  
CERTIFICAT DE CAPACITE 17307

TEL 06.81.07.22.00



Jean-Denis Allidières  
**06 15 09 21 96**

124, rue des Coteaux  
17450 Saint-Laurent-de-la-Prée



Pelouse



Haie



Elagage



Débroussaillage



Tronçonnage



Ravalement



Peinture



Gardiennage



Pose détecteur  
de fumée